

Le Parlement européen vote pour protéger la liberté des médias dans l'UE

STRASBOURG, le 3 octobre 2023 — Aujourd'hui, le Parlement européen a voté sur la nouvelle législation européenne sur la liberté des médias (*European Media Freedom Act*). Cette législation vise à garantir l'indépendance des journalistes et la pluralité des médias au sein de l'Union européenne.

Pour le Groupe des Verts/ALE, il s'agit d'une bataille de longue date en faveur de règles européennes permettant de remédier aux monopoles sur le marché des médias, d'allouer équitablement les fonds publics et de garantir l'indépendance des médias de service public et des autorités nationales de régulation. Le Groupe des Verts/ALE se félicite par ailleurs d'avoir réussi à introduire des garanties solides sur la protection des sources journalistiques.

David Cormand, membre de la Commission de la Culture et de l'Éducation, réagit :

« Arrestation de journalistes, concentration des médias aux mains de quelques actionnaires, baisse de financement du service public : les menaces qui pèsent sur l'information en France et en Europe ont fait de cette législation une nécessité.

Avec gravité, le Parlement européen en a pris toute la mesure, et propose aujourd'hui une version renforcée de ce texte important.

Les négociations entre les institutions vont maintenant commencer : alors que s'ouvrent en France les États généraux de l'information, nous veillerons à empêcher toute tentative du gouvernement français d'affaiblir ce texte au Conseil.

La protection des journalistes et de leurs sources est notre priorité. »